

ALGERIE 1957

OPERATION ATLAS

(TABLAT - 28-29 juin 1957)



Par Francis AGOSTINI

Ancien du commando du 3^oRPC.

Président départemental de l'Union
Fédérale des Bouches-du-Rhône

Président du Comité de Coordination des
associations d'Anciens Combattants et
Victimes de Guerre de Marseille et des
Bouches-du-Rhône.

Une nouvelle fois le régiment est mis en alerte à la suite d'un important accrochage entre une bande rebelle et une unité de tirailleurs dans la région de Tablat, cette unité ayant subi quelques pertes.

Comme toujours en ce mois de juin 1957 c'est donc l'Atlas Blidéen qui nous attend et où nous allons encore opérer puisque nous connaissons bien toute la région ; la bande de hors la loi a été repérée et localisée par les éléments de secteurs.

La 1^o compagnie à laquelle j'appartiens embarque donc dans les véhicules du train et dans l'après-midi nous sommes à pied d'œuvre, mais notre commandant de compagnie, le capitaine Bernard PETOT n'est pas à sa tête et est remplacé par le lieutenant M. son adjoint - je dis M. car je ne tiens pas à donner son nom compte tenu des problèmes que son commandement va engendrer dans cette opération et coûter la vie au sergent-chef DURAND, qui va mourir dans mes bras sous l'œil également de quelques uns de nos hommes.

Vers 15 heures nous recevons l'ordre d'embarquer à bord des hélicos H34, mais cet embarquement se fait un peu en dépit du bon sens et les sections se mélangent en se fractionnant, une partie de ma section est déjà partie à bord d'un autre appareil et je me trouve avec des membres de la 2^o section du sous-lieutenant BOUQUET, avec son adjoint le sergent-chef DURAND, l'infirmier de la compagnie et le reste de mes hommes, c'est-à-dire 2 ou 3.

L'hélicoptage se passe mal car le pilote de notre hélico nous pose près d'un marabout sur une crête, pratiquement en plein milieu de la bande de hors la loi, et sitôt à terre c'est du chacun pour soi, d'autant plus que je n'ai avec moi aucune pièce FM et que seuls quelques hommes peuvent se défendre ; un second hélicoptère dépose heureusement quelques instants après mes pièces FM et cela nous permet d'aérer notre zone d'action, mais nous sommes toujours pris à partie par les tireurs rebelles qui sont sur les crêtes avoisinantes, et le sergent-chef DURAND aidé de quelques uns de mes hommes essaie de manœuvrer pour faire cesser leurs tirs ; un troisième hélico arrive avec d'autres hommes de la compagnie et le temps de leur dire ce qu'il se passe j'entends crier à quelques cent mètres de mon emplacement, par le caporal VOIRIER de chez moi et par deux hommes de la 2^o section que le sergent-chef DURAND vient d'être grièvement blessé et qu'un autre voltigeur est également touché. Je me rends sur place et je constate rapidement que l'adjoint au chef de la 2^o section a reçu une balle qui a traversé la poche de son treillis camouflé, qu'elle a fait exploser au passage un chargeur de carabine US et que son artère fémorale est sectionnée totalement au milieu des chairs déchiquetées de la cuisse ; bien qu'étant toujours pris sous le feu, nous essayons l'infirmier, le caporal VOIRIER et moi-même de juguler l'hémorragie, mais hélas rien ni fait et DURAND se vide de son sang et me parle faiblement où je reconnais les mots « ma femme et ma fille », puis plus rien.....

Mais ce qu'il y a de grave, c'est que d'un coup nos pièces FM cessent de tirer, et les hors la loi, se repliant sans même se cacher-ils sont vêtus de treillis vert olive et de chapeaux de brousse, continuent de nous tirer dessus....

Pendant que je m'occupais du sergent-chef DURAND et de l'autre blessé, d'autres hélicos s'étaient enfin posés emmenant le reste de la compagnie, le lieutenant M. et le sous-lieutenant BOUQUET. le lieutenant M. voyant les tenues des hors la loi, et croyant que c'étaient des tirailleurs fit stopper le feu de nos pièces FM, malgré les protestations du sous-officier chef du groupe feu et des servants.....

Les rebelles se repliant rapidement, je peux faire remonter le corps de DURAND et le blessé vers le marabout, tout en contenant ma colère et ma rage, et il n'est point besoin de raconter la scène qui en découle entre les cadres et le commandant de compagnie assurant l'intérim.

A la tombée de la nuit, ayant mis des embuscades dans les thalwegs, un de mes hommes surprend un hors la loi porteur d'un colt et de divers documents se qui prouvent assez que nous étions bien au milieu d'une bande et que certains attendaient obscurité pour passer au travers du bouclage.

Pour ma part étant resté de veille à la radio -ANPRC 10- j'ai veillé toute la nuit le corps de DURAND, réfléchissant à ce que je pourrais écrire à son épouse que je connaissais, et au fait qu'il devait servir de témoin à mon mariage prévu le 13 juillet 1957 à Constantine....

En 1973, retrouvant le chef de bataillon BOUQUET alors chargé du bureau instruction au 4° Régiment d'Infanterie de marine à Toulon, nous évoquâmes cette triste journée et ses conséquences : le lieutenant M. relevé de son commandement le rappel rapide du capitaine PETOT, mais cette affaire avait marqué nos esprits et 16 ans après nous nous en souvenions encore comme si c'était hier.

Certes ce jour là j'y gagnais une autre citation, mais j'aurais préféré surtout pour mon moral qu'elle ne fut pas ternie par la mort d'un ami.